



Décision n° 615 / 2024
Procédure n° : 2024/039
Réf. : AM

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

Objet : Décision de l'attribution - Mission ordonnancement, pilotage et coordination construction d'un bâtiment industriel aéronautique

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant le DCE N° 2024/039 relatif au marché "Mission ordonnancement, pilotage et coordination construction d'un bâtiment industriel aéronautique" établi par le Service Marchés publics ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 86.000,00 € HT soit 103.200,00 € TTC, (20% TVA) ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 29 novembre 2024 ;

Considérant que le délai de validité des offres est de 180 jours calendaires et se termine le 28 mai 2025 ;

Considérant que 15 offres sont parvenues :

- ARTELIA VILLE ET TRANSPORT, 47 AVENUE DE LUGO, 94600 CHOISY-LE-ROI (67.600,00 € HT soit 81.120,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- Cabinet MOREAU et ASSOCIES, ZAC de Bonnerme, 2 Rue des Garlus, 17800 PONS (41.250,00 € HT soit 49.500,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- COORPIBAT, 24330 ST LAURENT SUR MANOIRE (36.630,00 € HT soit 43.956,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- ECONOMIE ET TECH DU BAT - ETB, 86 RUE DE FINLANDE, 81000 ALBI (39.960,00 € HT soit 47.952,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- ESSOR INGENIERIE, 4 RUE DE LA CAVALLE, 33610 CANEJAN (63.620,00 € HT soit 76.344,00 € TTC, (20% TVA)) ;

- IMPERIUM, 15-23 Rue Raoul Nordling, 92270 Bois-Colomnes (75.627,50 € HT soit 90.753,00 € TTC, (20% TVA)) ;
 - INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE, 5 impasse des Mûriers, 33692 MERIGNAC (84.915,00 € HT soit 101.898,00 € TTC, (20% TVA)) ;
 - J2Coordination, 11 Avenue Georges Clémenceau, 33140 Villenave D'Ornon (60.050,40 € HT soit 72.060,48 € TTC, (20% TVA)) ;
 - O2P SAS, 577 Rue de la Croix verte, 60600 Agnetz (35.910,00 € HT soit 43.092,00 € TTC, (20% TVA)) ;
 - OGEBA INGENIERIE, 1 rue du golf, 33700 MERIGNAC (70.556,40 € HT soit 84.667,68 € TTC, (20% TVA)) ;
 - OTEIS, 33700 MERIGNAC (56.650,00 € HT soit 67.980,00 € TTC, (20% TVA)) ;
 - TIME AND CO, 26 RUE PEYRONNET, 33800 BORDEAUX (68.346,00 € HT soit 82.015,20 € TTC, (20% TVA)) ;
 - Verdi Bâtiment Sud Ouest, 13, rue Archimède, 33693 Mérignac Cedex (34.896,00 € HT soit 41.875,20 € TTC, (20% TVA)) ;
 - W-Architectures Aquitaine, 42 rue Léonard Lenoir, 33100 Bordeaux (62.200,00 € HT soit 74.640,00 € TTC, (20% TVA)) ;
 - Verdi Bâtiment Sud Ouest, 13, rue Archimède, 33693 Mérignac Cedex ;
- Considérant que les éventuelles négociations et corrections ont mené aux offres finales suivantes :
- ARTELIA VILLE ET TRANSPORT, 47 AVENUE DE LUGO, 94600 CHOISY-LE-ROI (60.480,00 € HT soit 72.576,00 € TTC, (20% TVA))
 - Cabinet MOREAU et ASSOCIES, ZAC de Bonnerme, 2 Rue des Garlus, 17800 PONS (34.350,00 € HT soit 41.220,00 € TTC, (20% TVA))
 - COORPIBAT, 24330 ST LAURENT SUR MANOIRE (35.000,00 € HT soit 42.000,00 € TTC, (20% TVA))
 - ECONOMIE ET TECH DU BAT - ETB, 86 RUE DE FINLANDE, 81000 ALBI (29.984,00 € HT soit 35.980,80 € TTC, (20% TVA))
 - ESSOR INGENIERIE, 4 RUE DE LA CAVALLE, 33610 CANEJAN (58.200,00 € HT soit 69.840,00 € TTC, (20% TVA))
 - IMPERIUM, 15-23 Rue Raoul Nordling, 92270 Bois-Colomnes (70.317,50 € HT soit 84.381,00 € TTC, (20% TVA))
 - INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE, 5 impasse des Mûriers, 33692 MERIGNAC (83.900,00 € HT soit 100.680,00 € TTC, (20% TVA))
 - J2Coordination, 11 Avenue Georges Clémenceau, 33140 Villenave D'Ornon (60.050,40 € HT soit 72.060,48 € TTC, (20% TVA))
 - O2P SAS, 577 Rue de la Croix verte, 60600 Agnetz (34.884,00 € HT soit 41.860,80 € TTC, (20% TVA))
 - OGEBA INGENIERIE, 1 rue du golf, 33700 MERIGNAC (70.556,40 € HT soit 84.667,68 € TTC, (20% TVA))
 - OTEIS, 33700 MERIGNAC (54.040,00 € HT soit 64.848,00 € TTC, (20% TVA))
 - TIME AND CO, 26 RUE PEYRONNET, 33800 BORDEAUX (66.295,00 € HT soit 79.554,00 € TTC, (20% TVA))
 - Verdi Bâtiment Sud Ouest, 13, rue Archimède, 33693 Mérignac Cedex (34.000,00 € HT soit 40.800,00 € TTC, (20% TVA))
 - W-Architectures Aquitaine, 42 rue Léonard Lenoir, 33100 Bordeaux (55.980,00 € HT soit 67.176,00 € TTC, (20% TVA))
 - Verdi Bâtiment Sud Ouest, 13, rue Archimède, 33693 Mérignac Cedex

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit ECONOMIE ET TECH DU BAT - ETB, 86 RUE DE FINLANDE, 81000 ALBI pour un montant de 29.984,00 € HT soit 35.980,80 € TTC, (20% TVA) (après négociation) ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

Article 1er : D'approuver la proposition d'attribution, rédigée par le Service Marchés publics.

Article 2 : D'attribuer le marché "Mission ordonnancement, pilotage et coordination construction d'un bâtiment industriel aéronautique" au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit ECONOMIE ET TECH DU BAT - ETB, 86 RUE DE FINLANDE, 81000 ALBI pour un montant de 29.984,00 € HT soit 35.980,80 € TTC, (20% TVA) (après négociation).

Fait à Jonzac,

Le 19 DEC. 2024

Le Président

Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

AR Prefecture

017-200041523-20241219-DEC615_2024-AU
Reçu le 19/12/2024

RECEVÉ À LA PRÉFECTURE
LE 19/12/2024
PAR M. [Nom]

12/19